



ÉCOLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR DE BARRAUTE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 30 avril 2024
De la 3^{ème} séance ordinaire tenue au
430, 9^e avenue
Barraute, QC, J0Y 1A0

Présences

Mylène Barbeau
Caroline Pelchat
Marie-Joëlle Desrosiers
Audrée Vallières
Marie-Philippe Bisson
Rachel Champagne
Karine Briand
Annie Boily
Joanie Champoux (Observatrice)
Jocelyne Frenette (Observatrice)
Judy Gagnon Timmons (Observatrice)

Directions

Annie Todd
Mélody Taillon

Absences

Sonia Borris
Théa Barklay

1 Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 18 h 37.



CE-98-24

2 **Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Aurée Vallières
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE

CE-99-24

3 **Adoption du procès-verbal du 6 février 2024**

Adoption du procès-verbal
du 6 février 2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Karine Briand
QUE le procès-verbal du 6 février 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

4 **Suivi du comité de parents**

Aucun parent au comité de parents.

5 **Correspondance reçue**

Pas de correspondance reçue.

6 **Intervention de l'assemblée**

Jocelyne Frenette vient nous présenter les bienfaits de l'enseignement de la musique. Elle remet un document accompagné d'un PowerPoint aux membres. De plus, elle fait un retour sur la proposition du comité de participation (composé de 6 enseignants de l'école) et sur le processus de consultation fait auprès de l'équipe enseignant.

Bienfaits :

- Persévérance;
- Motricité;
- Sens critique;
- Concentration;
- Créativité.

Elle présente la facilité d'accès aux activités physiques dans la région versus l'accessibilité à la musique qui se fait presque uniquement à l'école et à peu de frais. Elle nous présente également deux courts reportages qui vantent les avantages de la musique et explique aux membres le déroulement d'un cours de musique.

Une pétition de 153 noms a été déposée par Judy Gagnon Timmons.

Mesdames Joanie Champoux et Judy Gagnon Timmons se questionnent sur le processus et la décision de passer de la musique à la danse pour la grille-matières 2024-2025.



CE-100-24

Adoption du service de garde en communauté

7 Adoption du service de garde en communauté

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Barbeau
QUE le service de garde en communauté soit adopté.

ADOPTÉE

CE-101-24

Approbation des règles de conduite et de sécurité 2024-2025

8 Approbation des règles de conduite et de sécurité 2024-2025

Annie Todd présente les règles de conduite et de sécurité pour l'année scolaire 2024-2025.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Rachel Champagne
QUE les règles de conduite et de sécurité 2024-2025 soient approuvées

ADOPTÉE

CE-102-24

Approbation des contributions financières exigées aux parents 2024-2025

9 Approbation des contributions financières exigées aux parents 2024-2025

Annie présente les contributions financières exigées aux parents pour l'année scolaire 2024-2025.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Barbeau
QUE les contributions financières exigées aux parents 2024-2025 soient approuvées

ADOPTÉE

CE-103-24

Approbation de la grille-matières 2024-2025

10 Approbation de la grille-matières

Annie Todd fait la présentation de la grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Annie Boily
QUE la grille-matières de l'année scolaire 2024-2025 soit approuvée

ADOPTÉE

CE-104-24

Approbation des listes de matériel d'usage personnel 2024-2025

11 Approbation des listes de matériel d'usage personnel 2024-2025

Annie présente les listes de matériel d'usage personnel pour l'année scolaire 2024-2025

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Barbeau
QUE les listes de matériel d'usage personnel 2024-2025 soient approuvées

ADOPTÉE



CE-105-24

Approbation de l'Acte
d'établissement pour
l'année 2024-2025

12 Approbation de l'Acte d'établissement pour l'année 24-25

Annie présente le projet de fusion administrative pour la mise à jour des actes d'établissement. Les membres sont en accord avec la fusion et proposent de conserver le nom de chaque école.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Barbeau

Que l'acte d'établissement de la nouvelle école intégrée de Barraute comporte deux écoles : École secondaire Natagan et École Notre-Dame du Sacré-Cœur, soit approuvée.

ADOPTÉE

13 Suivi du plan de rattrapage

La planification annuelle est présentée.

14 Présentation du travail fait par l'équipe sur le projet éducatif

Marie-Philippe Bisson mentionne le chantier en lien avec la résolution de problème.

De plus, Sylvie Gagnon est venue soutenir nos réflexions lors de la rencontre du 8 avril dernier. Nous souhaitons vraiment miser sur les bases des mathématiques, et ce, dès le préscolaire.

15 Suivi des activités de fin d'année

Une fête foraine sera offerte le 21 juin prochain avec des jeux gonflables. Nous souhaitons également offrir le dîner, mais la formule est à préciser.

16 Organisation scolaire (2024-2025)

Annie Todd présente l'organisation scolaire pour l'année 2024-2025.

- Préscolaire 4 et 5 ans
- Préscolaire 5 ans
- 1^{re} année
- 2^e année (2 classes)
- 3^e année
- 3^e et 4^e année
- 4^e année
- 5^e année
- 5^e et 6^e année
- 6^e année



17 Varia

Coin chamaillage :

Madame Rachel Champagne explique que le coin chamaillage est encore actif, mais certains groupes préfèrent se chamailler dans la neige. Les plus grands sont moins emballés, mais les plus jeunes le sont toujours.

Fermeture de la cafétéria :

On discute également à l'inquiétude concernant la possible fermeture de la cafétéria de Natagan. Le conseil d'établissement propose plusieurs solutions dont demander à Chantal de demeurer à 3 jours par semaine.

CE-106-24

Adoption de la levée de
l'assemblée

18 Levée de l'assemblée

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE la séance soit levée. Il est 20 h 21.

ADOPTÉE

Signature de la présidente
Mylène Barbeau

Signature de la secrétaire par intérim
Mélody Taillon